

Projet de dictionnaire...

L'accueil des mères célibataires et Marie-Thérèse Perrin ...

p. 2

Nouvelles des régions

Sur nos neuf délégations, quatre d'entre elles nous ont fait parvenir un point sur leurs activités ...

p. 4

Lectures

Françoise Tétard et Claire Dumas

Filles de justice, du Bon Pasteur à l'Education Surveillée (19e - 20e siècles)

Editions Beauchesne
Paris
à paraître début 2009

Fernand Deligny

L'Arachnéen et autres textes

Editions de
l'Arachnéen
Paris
252 pages

Éditorial	p.1
Flash info	p. 2
Portail	p.4

EDITORIAL

Nous voici au seuil de l'année 2009. Cette nouvelle année réserve d'importantes réformes pour l'éducation spécialisée et pour le travail social et médico-social dans son ensemble. Elle verra en effet la mise en place des Agences régionales de santé (ARS) qui viendront remplacer les DDASS et les DRASS ainsi que la poursuite de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) qui se traduira par d'importantes réformes dans les

administrations avec lesquelles nous travaillons régulièrement. Ainsi, la Direction des Archives de France devrait se fondre dans une grande Direction du Patrimoine, la Direction Générale de l'Action Sociale devrait donner naissance à une Direction de la Cohésion Sociale. De son côté, la Protection Judiciaire de la Jeunesse abandonne progressivement les mesures civiles pour se concentrer sur les mesures pénales.

Tous ces changements prévisibles ne seront pas sans répercussions sur le travail que nous menons au sein du CNAHES. Nous veillerons à maintenir le contact avec nos différents interlocuteurs qui apprécient la collaboration que nous avons instaurée avec eux depuis de nombreuses

années maintenant.

Comme vous pouvez le constater, et parce qu'il est aussi dans le changement, le CNAHES a conçu une nouvelle maquette pour son bulletin : c'est Jean-Luc Letellier, formateur à Buc-Ressources, qui en est le concepteur bénévole. N'hésitez pas à

nous communiquer vos impressions.

En attendant vos réactions, je présente, au nom du CNAHES et de son Conseil d'administration, nos meilleurs vœux de bonne et heureuse année à tous nos partenaires qui nous apportent leur aide et

leur soutien ainsi qu'à nos nombreux adhérents de plus en plus passionnés par les archives et par l'histoire.

Le Président

Les partenaires du CNAHES nous apportent aide et soutien en mettant à notre disposition des locaux ou des moyens matériels :

- des ministères : Cohésion Sociale, Culture et Communication, Justice,
- des associations : Accueil de la Mère et de l'Enfant, Espoir-CFDJ, Rues et Cités, Sauvegarde de l'Adolescence à Paris, AVVEJ – Le Logis,
- des entreprises : Alfa Informatique, Crédit Coopératif,
- des unions et des syndicats : UNASEA, UNIOPSS, Snasea.

Petit à petit
l'oiseau fait son nid

Lors du dernier Conseil d'administration, le 9 octobre 2008, nous évoquions les difficultés auxquelles nous étions confrontés pour accueillir temporairement les fonds en attente de leur entrée au Service des Archives Nationales du Monde du Travail à Roubaix. Des contacts avaient été pris afin de trouver des lieux d'accueil. Notre ciel s'éclaircit un peu puisque la Sauvegarde de l'Adolescence à Paris nous a proposé d'accueillir temporairement un fonds ou deux. Une convention est en projet avec la DDPJJ de l'Essonne qui nous donnera la possibilité de disposer d'une cinquantaine de mètres linéaires à Savigny sur Orge. De son côté, l'UNASEA pourrait mettre à notre disposition quelques rayonnages. Ces solutions provisoires devraient nous permettre de récupérer quelques petits fonds en attente. Nous nous apercevons que les solidarités associatives fonctionnent et que l'intérêt pour notre histoire est bien présent. Par ailleurs, une rencontre entre le Snaea, l'UNASEA, l'UNIOPSS et le CNAHES s'est déroulée le 4 décembre 2008 à l'initiative du CNAHES. Ces organisations, qui reconnaissent l'importance des actions que nous menons en faveur de l'histoire de l'éducation spécialisée et plus largement du secteur social et médico-social, sont prêtes à sensibiliser leurs réseaux pour élaborer un projet de travail en commun. Une prochaine rencontre est prévue dans le courant du mois de janvier.

Projet

L'accueil des jeunes mères célibataires et Marie-Thérèse Perrin

La délégation régionale Ile de France travaille à un projet de dictionnaire rassemblant des notices sur des personnes ou des institutions ayant marqué l'éducation spécialisée. Cette notice biographique en est un exemple.

Marie-Thérèse PERRIN est née en 1908 à Mamers dans la Sarthe. Elle est fille unique et vit son enfance à Bellême (Orne) où son père est pharmacien. Elle a dix ans quand celui-ci meurt d'une grippe espagnole. Elle fait ses études secondaires au Mans. Elle intègre la Faculté d'Angers puis celle de Paris où elle effectue des études de philosophie. Elle commence une thèse sur la pensée du Père Lucien Laberthonnière, alors mis à l'index par l'Eglise, mais la guerre fit rupture dans ses projets. Elle devient professeur de philosophie au lycée de La Baule. En 1947-1948, elle est chargée par l'EFPP (Ecole de Formation Psychopédagogique) de la pédagogie des classes du Centre d'Observation de Chevilly-Larue où elle rencontre Monique Beauté-Néry. Elle découvre le statut des mineures mères célibataires qui sont obligées de laisser leur enfant à l'Assistance publique.

Au cours du stage qu'elle effectue dans le Cabinet du juge Chazal pour devenir déléguée permanente à la liberté surveillée, elle est confrontée à des séparations mère-enfant qui la bouleversent. Elle est décidée à tout tenter pour trouver une solution.

Aidée de manière importante par Monsieur Chazal, juge des enfants à PARIS et Madame Mauroux-Fonlupt, inspectrice à l'Education surveillée, elle fait des démarches auprès de Monsieur Charpentier, président du Conseil supérieur de la Magistrature, pour fonder une association loi 1901 afin d'aider ces jeunes mères en difficulté.

En novembre 1950, l'Association pour la rééducation des mineures filles-mères est créée par Marie-Thérèse Perrin et Monsieur Charpentier en devient le premier Président. Pour permettre l'acquisition d'un local pour l'Association, Madame Perrin mère accepte la vente de biens familiaux. La première assemblée générale constitutive a lieu le 3 novembre 1950 et « confère tous les pouvoirs à Marie-Thérèse Perrin, professeur, pour l'acquisition d'une maison bourgeoise, située à Puiseux-en-Bray (Oise) où elle recevra des jeunes mères mineures et leurs enfants ». Le 6 décembre 1950, le Conseil d'Administration nomme Marie-Thérèse Perrin déléguée générale de l'Association.

En 1950-1951, quand elle se lan-



ce dans cette aventure son projet éducatif est le suivant :

- faire vivre les jeunes dans de petits groupes, insérés dans la vie sociale
- favoriser des contacts fraternels entre filles et éducatrices, entre jeunes. Les aider à créer des liens qui leur permettent un certain épanouissement et seraient une aide dans la vie (même s'il y avait des risques)
- établir des relations avec leurs familles et leurs milieux naturels
- développer la prise de conscience de leurs possibilités personnelles
- développer les loisirs qu'elles désirent et qu'elles pourraient poursuivre après leur départ du foyer.

Le 01/02/51, ouverture du Foyer « Les Iris » à Puiseux-en-Bray (Oise) avec une habilitation pour accueillir 12 mères célibataires mineures, en danger moral ou délinquantes, avec leurs bébés. Le démarrage de cet établissement se fait dans des conditions matérielles spartiates. Le 01/05/51, la





Petite Boulaie ouvre à La Queue-les-Yvelines et accueille 15 jeunes mères et leurs enfants. Dans cette période de démarrage, il y a de grosses difficultés financières. Marie-Thérèse Perrin fait encore appel à des membres de sa famille et à des amis. Il faudra plusieurs années pour qu'elle puisse les rembourser.

Le 25/02/1952, l'association change de raison sociale : elle devient l'Association pour l'Education des Jeunes Mères (AEJM) et le 03/03/1952, le siège social qui était à Puiseux-en-Bray est transféré à Paris dans le 15^{ème} arrondissement, 7 rue César Franck, dans l'appartement de Marie-Thérèse Perrin.

Le 01/01/1954, Le Foyer « Les Iris » de Puiseux est transféré à Nonancourt dans l'Eure. Le 01/01/1955 création d'un foyer de semi-liberté « Les Quatre vents » à Montreuil-sous-Bois (Seine Saint-Denis). En 1958, création du Foyer de semi-liberté « Clairefontaine » à Fontenay-aux-Roses (Hauts de Seine). Le 01/01/62, création d'un Service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) à Montrouge (Hauts de Seine) dans une petite maison qui appartient à Marie-Thérèse Perrin. Le 01/01/1964, elle crée un second Foyer « Les Longues Haies » à La Queue-les-Yvelines.

Dès 1960, elle favorise l'introduction de l'approche psychanalytique dans chacun des foyers. Puis elle crée un Comité technique. En 1965, elle organise des Journées d'étude sur « La jeune mère et son enfant » et sur « La formation des éducatrices ». En 1968-1969, elle initie des groupes de travail et de recherche.

Parmi ses activités, hors AEJM, on peut noter : sa collaboration avec Monique Beauté-Néry, Angèle Bertin, Françoise Astruc et d'autres pour la création de l'ANEF (Association Nationale d'Entraide Féminine) qui s'est donnée pour tâche d'aider des jeunes filles et des jeunes femmes en difficulté dans différentes villes de France, sa participation à la création de l'ANRS (Association Nationale de Réadaptation Sociale) qui vient en aide à des jeunes filles et femmes prostituées.

En 1972, elle fait valoir ses droits à la retraite et quitte l'AEJM. Elle reprend alors ses travaux sur le Père Laberthonnière et publie en 1975, un ouvrage intitulé « Laberthonnière et ses amis » aux Editions Beauchesne – collection Théologie historique. Elle continue ses recherches sur la Crise du modernisme dans l'Eglise et plus particulièrement sur Monseigneur MIGNOT. Atteinte d'un cancer, elle n'a pas le temps de publier cet ouvrage et meurt à l'hôpital le 20 mai 1989.

Si l'on en croit son entourage, Marie Thérèse PERRIN a été une personne « hors norme ». Elle était douée de grandes capacités intellectuelles, d'une grande sensibilité et d'une grande puissance affective. Ce qui la caractérisait : la force de sa liberté de pensée et d'esprit, ses idées d'avant-garde, son engagement personnel, sa générosité, ses initiatives et réalisations pédagogiques, son sens de l'écoute et son ouverture aux autres.

Monique MERCKX
Pierrette BELLO

Ils nous ont quitté

Marc Schiffmann : une vie au service de l'enfance en difficulté.

Le 17 décembre 2008, l'œuvre de Secours aux Enfants (OSE) rendait hommage à Marc Schiffmann.

Né à Strasbourg en 1915, il est bachelier à 16 ans. Il participe à la création de l'école Maïmonide, à Paris, en 1935. Engagé, il est fait prisonnier et passe cinq ans dans un camp de Haute Silésie. A son retour, le directeur de l'OSE le charge d'organiser l'accueil des 426 enfants de Buchenwald. En 1945, il assurera l'ouverture de 25 maisons d'enfants pour les orphelins de la Shoah.

De 1947 à sa retraite en 1978, il œuvre au sein de l'OSE comme directeur de l'enfance, puis directeur général de 1973 à 1978. Il devient ensuite trésorier et vice-président de cette association, et enfin membre du conseil d'administration de 1998 à 2004. Il fut également trésorier pendant trente ans de l'Association Nationale des Communautés Educatives (ANCE) et secrétaire général puis vice-président du Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence d'Ile de France (CREAI).

Dans nos collaborations, j'ai toujours été impressionné par sa compétence, par son amabilité, par son attention à l'autre et par son beau sourire.

J'ai eu l'occasion de transmettre les affectueuses pensées du CNAHES à Madame Schiffmann et à l'OSE.



Marcel NEFF, pionnier de l'éducation spécialisée en Algérie.

Marcel Neff nous a quitté le 28 octobre 2008 à l'âge de 86 ans. Il était né à Alger d'un père alsacien et d'une mère née en Espagne. Militant de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), membre fondateur de l'association Moissons Nouvelles, il en a été administrateur pendant soixante ans. Il en a assuré la direction générale en Algérie de 1947 à 1962. Il a été à l'origine de la première école d'éducateurs en Algérie, à Dely-Ibrahim. Au moment de l'indépendance de ce pays, il a su transférer de 1962 à 1964 la direction de l'association aux collègues Algériens avec lesquels il travaillait depuis plusieurs années. Je l'ai connu à Alger en 1960 et c'est lui qui m'orienta vers l'Equipe Sociale qui avait ouvert un foyer pour adolescents à Bône (Annaba aujourd'hui). A son retour en France, Marcel Neff implante progressivement Moissons Nouvelles dans plusieurs régions en commençant par le centre de Boulay en Moselle. Désintéressé, militant engagé et compétent il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme droit et généreux. Le CNAHES exprime sa profonde sympathie à toute sa famille et à l'Association Moissons Nouvelles.

Roger Bello



Nouvelles des régions

Sur nos neuf délégations, quatre d'entre elles nous ont fait parvenir un point sur leurs activités, ce qui ne veut pas dire que les autres ne font rien !

Le nouveau portail

« Protection de l'enfance » sur Internet.

Le 3 décembre 2008, à l'IRTS de Paris, avenue Parmentier, Mathias Gardet présentait le nouveau portail sur la protection de l'enfance. Ce site est en cours d'élaboration avec la collaboration de plusieurs universités et la contribution de l'AHPJM et du CNAHES.

La lettre du CNAHES
Directeur de publication
Roger Bello
ISSN 1777-3431

Alsace

Michel Claudel, délégué régional, nous informe que les activités de la région pour 2009 vont porter sur les points suivants :

- Collaboration avec le CREAL sur la question des infractions à caractère sexuel.

Bretagne

Marie-France Hamon, déléguée régionale, a tenu une réunion régionale le 11 décembre 2008, avec, en point d'orgue, la présentation du livre de Mathias Gardet et d'Alain Vilbrod « L'éducation spécialisée en Bretagne, 1964-1984 - Les coordinations breton-

en formation, ont apprécié de pouvoir échanger avec l'un des auteurs à l'issue de la présentation. En conclusion, un après-midi de réflexion très riche qui confirme bien l'impact de l'histoire dans les enjeux actuels de l'éducation spécialisée et du travail social.



- Collaboration avec les Universités alsaciennes (travaux d'étudiants)
- Collaboration avec les centres de formation de la région (témoignages et visites)
- Collaboration avec la Fédération d'Histoire des Hôpitaux Alsaciens (formation aux archives)
- Travail sur les archives d'un établissement
- Conservation des archives du CNAHES-Alsace en lien avec les Archives de la Communauté Urbaine de Strasbourg)
- Poursuite des présentations d'études ou de recherches historiques.

nes pour l'enfance et l'adolescence inadaptées ». Sous l'égide du CNAHES-Bretagne, cette rencontre a mobilisé, pour une diffusion élargie, les concours logistiques de l'IRTS de Bretagne et du CREAL (qu'ils en soient ici une nouvelle fois remerciés). Alain Vilbrod, en l'absence de Mathias Gardet retenu à l'Université, a su, comme à son habitude, captiver l'auditoire, accueilli par Jean-Vincent Trellu, directeur général de l'IRTS, et Yann Rollier, directeur du CREAL.

Les participants, composés d'adhérents CNAHES, de professionnels et de quelques éducateurs

Centre

Une réunion destinée à la création de la délégation Centre a été organisée par Paul Lebreton au CREAL de la région Centre à Orléans le 22 octobre 2008, avec la participation de notre président et de la déléguée régionale Ile de France. La dizaine de personnes présentes a manifesté son intérêt pour les actions menées par le CNAHES. L'organisation de la délégation régionale est en cours.

Rhône-Alpes

Hélène Borie, déléguée régionale, nous informe de la tenue d'une réunion le 12 janvier 2009 dans les locaux de l'ARFRIPS à Lyon. Le président du CNAHES participe à cette réunion qui se terminera par une rencontre avec le bureau du CREAL afin de signer la convention de partenariat qui engage nos deux associations dans la réalisation de fiches historiques sur les établissements, services et associations de la région. Ces fiches se retrouveront sur le site du CREAL.